

roux, du proposeur et du secondeur, soit formée dans le but d'étudier le fonctionnement du nouveau système d'études médicales en France, de rechercher les moyens de l'appliquer aux étudiants en médecine dans cette province et de faire rapport d'ici à trois mois.

DISCUSSION

M. VALIN. Je prierais M. Le Sage de donner quelques explications à l'adresse des membres absents, à la dernière séance de la Société.

M. LE SAGE. Le but de cette motion est d'exiger des collègues qui se destinent à l'étude de la Médecine une année préparatoire consacrée exclusivement à l'étude des sciences spécialement appliqués à la Médecine v. g. la physique médicale, chimie, biologique, Botanique et Zoo'ogic et de bactériologie. Nous connaissons tous l'importance que ces sciences ont acquises en médecine dans ces dernières années; nous savons, d'autre part, l'incompétence absolue des élèves sur ces matières et la difficulté qu'ont les professeurs d'hygiène ou de pathologie générale à enseigner ces matières d'utilité première pour les élève primaires. Or, le but de ce travail est de combler ces lacunes, puisque nous pouvons disposer, maintenant, de cinq années, et de rechercher le meilleur moyen d'appliquer ce nouveau système ici au bénéfice des élèves et des professeurs. On en a fait l'expérience en France et les résultats sont absolument démonstratifs dans le sens le plus favorable. Pourquoi retarderions-nous plus longtemps l'étude de cette importante question d'éducation universitaire?... Le but de cette motion touche une question de premier ordre et j'espère que la Société Médicale sera en mesure d'en faire l'étude d'une façon complète.

M. DEMERS croit que la formation de ce comité est prématuré et qu'il vaudrait mieux laisser prendre aux facultés médicales l'initiative dans une question aussi importante.

M. FOUCHER. Je sais que la Faculté doit être saisie de la question: je préférerais, dans ce cas, ne pas former partie du comité, car la position pourrait devenir embarrassante pour moi.